

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET D'AMÉNAGEMENT DE TERRAINS
DE VOLLEYBALL DE PLAGE À LA BASE DE PLEIN AIR DE
SAINTE-FOY

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet consiste à construire et à aménager quatre terrains de volleyball de plage à la base de plein air de Sainte-Foy.

Le projet requiert également l'octroi des contrats de services professionnels et techniques aux fins de la préparation des relevés, des plans et devis, du contrôle de la qualité ainsi que tout autre service nécessaire à sa réalisation, incluant l'aménagement paysager du site et la mise en opération des terrains de volleyball de plage après leur réalisation.

Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

ESTIMATION DU COÛT

2. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 1, incluant les services professionnels et techniques et les frais en cas de litige, s'élève à la somme de 137 600 \$.

TOTAL : 137 600 \$

Annexe préparée le 13 mars 2015 par :

Jean Savard
Directeur de projet
Direction générale